



Communiqué de presse

Améliorer les conditions d'habitat des ultramarins : le ministère des Outre-mer et la Fédération SOLIHA renouvellent leur partenariat

Paris, le 31 janvier 2019 – La Fédération SOLIHA et le ministère des Outre-mer renouvellent leur partenariat pour trois ans afin de poursuivre la dynamique amorcée en 2016 visant à renforcer l'efficacité des politiques de l'habitat privé dans les départements ultramarins et pleinement participer au renouvellement du Plan logement Outre-mer.

Ce partenariat renforcé sur la période 2019 – 2021, sera accompagné d'échanges réguliers entre la Fédération SOLIHA, ses associations ultramarines, et le ministère des Outre-mer, dans une logique de co-construction des projets. Un séminaire de quatre jours, organisé en Guadeloupe du 4 au 7 février 2019, permettra de réaffirmer des objectifs ambitieux pour toujours mieux répondre aux besoins des habitants, aux côtés de partenaires locaux et nationaux.

Cette convention d'objectifs s'organise autour de cinq grands axes :

- **Mettre en œuvre les priorités de l'Etat en matière d'amélioration du parc privé**, en travaillant notamment sur la transition énergétique solidaire, le maintien à domicile des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, la mise en place de projets de territoires, l'accompagnement des copropriétés et l'amélioration de l'habitat dégradé.
- **Développer la politique du logement d'abord dans territoires d'outre-mer**, en accompagnant le développement des agences immobilières sociales SOLIHA, les missions d'accompagnement et de médiation sociale en lien avec le logement et la création de pensions de familles et de logements locatifs très sociaux (maîtrise d'ouvrage d'insertion).
- **Structurer la dynamique des SOLIHA ultramarins**, à travers l'animation de l'Union Territoriale SOLIHA des Outre-mer et la structuration de deux pôles régionaux (Antilles-Guyane et Réunion-Mayotte) pour renforcer la capacité d'intervention des associations.
- **Accompagner les associations SOLIHA**, autour d'un suivi financier renforcé, d'une offre de formation adaptée, d'une démarche de certification de la qualité de service et de la mise en place d'accompagnements renforcés pour les associations rencontrant des difficultés.
- **Renforcer les partenariats**, pour identifier de nouvelles sources de financements, renforcer l'efficacité des actions mises en œuvre et travailler sur l'émergence de nouveaux projets.

* * *

Contacts presse

Ministère des Outre-mer

Nicolas Sire, Directeur de la communication (nicolas.sire@outre-mer.gouv.fr / 01 53 69 22 21)

SOLIHA

Naziha Nhari, Coordinatrice Communication (n.nhari@solihha.fr / 06 38 38 37 73)

* * *

PRÉSENTATION DU MOUVEMENT SOLIHA

SOLIHA est le 1^{er} réseau associatif national au service de l'habitat suite à la fusion en 2015 des Fédérations *Habitat & Développement* et *PACT*, toutes deux signataires du premier Plan logement Outre-mer

Présent sur tous les territoires, il compte 160 structures locales agréées par l'État et fédère près de 2 800 salariés. Ses associations sont mobilisées sur l'ensemble des territoires, urbains, périurbains et ruraux et agissent pour apporter des solutions concrètes aux centaines de milliers de ménages qui rencontrent des difficultés pour se maintenir ou accéder à un logement abordable et décent. Elles travaillent à la fois sur la lutte contre la précarité énergétique et l'habitat indigne, l'adaptation des logements au vieillissement et au handicap, le développement d'une offre de logements locatifs abordable et la redynamisation des centres bourgs et des copropriétés.

SOLIHA est présent dans l'ensemble des départements ultramarins et en Nouvelle Calédonie, à travers des associations « généralistes » et des agences immobilières sociales. Une « Union Territoriale » regroupe l'ensemble des SOLIHA ultramarins pour favoriser les coopérations entre les organismes, développer de nouveaux partenariats et être force de propositions.